



COVID-19 : BILAN ENCOURAGEANT DE L'ACTION DES CPTS DANS LA RÉPONSE À LA CRISE SANITAIRE

Parce qu'elles réunissent des professionnels de santé qui s'organisent entre eux et coopèrent avec les autres acteurs de leur territoire, les CPTS ont d'ores et déjà trouvé leur place dans l'organisation des soins de ville. Et la crise sanitaire a d'autant plus révélé leur utilité.

2 enquêtes

menées par la DGOS en juin
2020 auprès des **ARS**
et auprès
de **34 CPTS**



avec **1 objectif** :
apporter un éclairage qualitatif
sur le rôle des CPTS durant
la crise sanitaire et
sur leur positionnement

Selon les ARS...

La crise sanitaire a été sans conteste le révélateur de l'utilité de l'exercice regroupé. Elle a en particulier accéléré la dynamique CPTS, en donnant un nouvel élan à des projets en cours.

Le mode d'organisation de la CPTS a fait ses preuves : souple, réactif (car à la main des professionnels) et adapté à la réalité des territoires.

Les CPTS sont mieux comprises et donc reconnues car leur rôle et leurs missions se sont réellement concrétisés.

... et selon les CPTS

Les CPTS ont su répondre de manière adaptée à la crise sanitaire par leur grande capacité à fédérer les acteurs d'un même territoire.

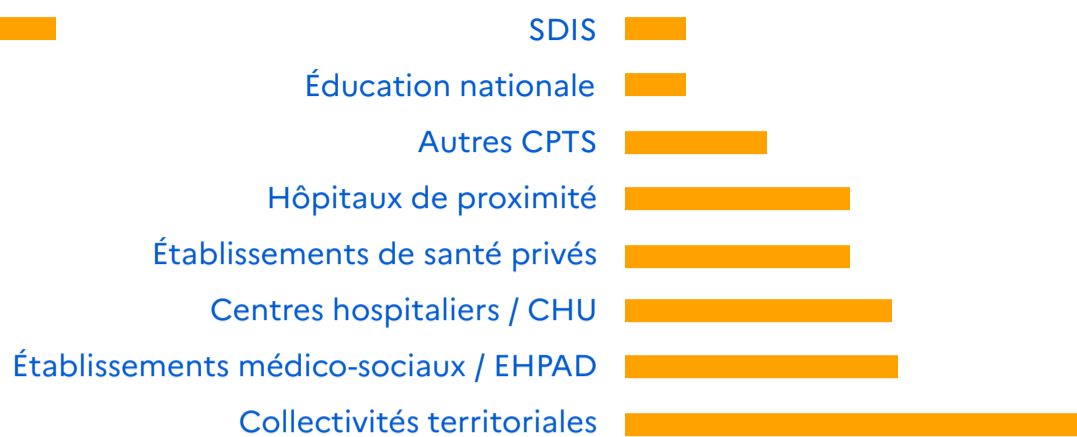
Parmi les facteurs de réussite les plus cités : le travail fourni par les coordonnateurs (fonction support essentielle), la solidarité entre les professionnels libéraux, les équipes hospitalières publiques comme privées et les collectivités territoriales, municipalités et EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) mais aussi leur pluralité d'intervention.

Focus : la plus-value des CPTS durant la crise sanitaire



Toutes les CPTS se sont investies dans la récupération et la distribution d'EPI (équipements de protection individuelle) aux professionnels de santé et aux aides à domicile, souvent sur des volumes importants. Elles ont également assuré un rôle important de conseil et d'expertise auprès des professionnels, ont mis en place des procédures innovantes en télésanté, ont participé à la régulation des patients en mettant en place des outils d'orientation et de coopération avec les centres 15.

Focus : des collaborations approfondies durant la crise



La gestion de la crise a renforcé le lien et la coopération, que ce soit avec des municipalités ou avec des structures de santé de ville (équipes de soins primaires, maisons et centres de santé), des équipes hospitalières ou encore des acteurs institutionnels.

À RETENIR



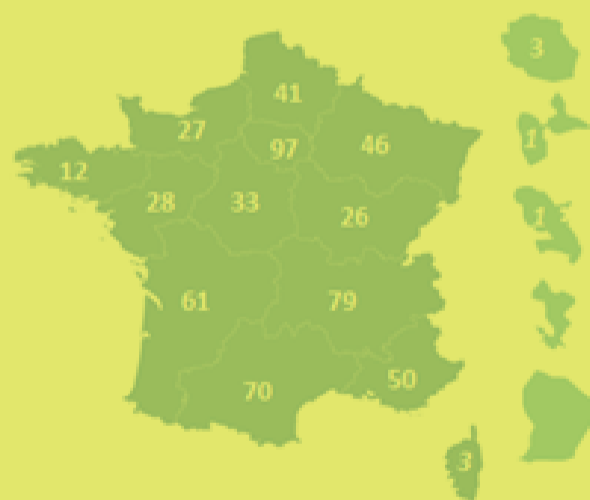
Un gain de légitimité notable auprès des professionnels de santé
La création voire l'approfondissement de nombreuses coopérations de terrain
Les collectivités territoriales citées comme une aide à la gestion de la crise par 2/3 des répondants aux enquêtes

Et demain ?

Les 2 enquêtes :

- montrent la capacité des CPTS à se préparer aux menaces graves et à répondre aux crises sanitaires, avec une réactivité qu'il faut saluer.
- mettent en avant la nécessité de renforcer leur accompagnement : appui au déploiement d'outils numériques, adaptation de leur statut juridique...
- étayent leurs missions socles dans « l'après-Covid-19 », notamment l'organisation de la réponse aux demandes de soins non programmés
- plaident pour une accélération de l'adhésion des CPTS à l'accord-cadre interprofessionnel (ACI) en vue de contribuer pleinement à l'organisation du système de santé à partir des territoires.

À ce jour, les CPTS, ce sont :



près de **580** projets recensés fin juin 2020 à des degrés de maturité divers

et une progression dynamique qui s'est maintenue pendant la crise



Contact

dgos-accesauxsoins@sante.gouv.fr